

## Roberto Frega — Les sources sociales de la normativité

Olivier de Halleux

*Émulations - Revue de sciences sociales*

2016, « Comptes rendus critiques, En ligne »

Article disponible à l'adresse suivante

---

<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/6993>

Pour citer cet article

---

Olivier de Halleux, « Roberto Frega — *Les sources sociales de la normativité* », *Émulations*, en ligne. Mise en ligne le 15 juin 2016.

DOI : 10.14428/emulations.cr.003

Distribution électronique : Université catholique de Louvain (Belgique) : [ojs.uclouvain.be](http://ojs.uclouvain.be)

© Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence *Creative Commons Attribution, Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International*. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Éditeur : Émulations – Revue de sciences sociales / Presses universitaires de Louvain

<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations>

ISSN électronique : 1784-5734

## Roberto Frega — *Les sources sociales de la normativité*

---

Olivier de Halleux<sup>1</sup>

Recensé : Roberto Frega, *Les sources sociales de la normativité*, Paris, Vrin (« La vie morale »), 2014, 240 p.

La démocratie actuelle s'exprime sous des formes multiples et variées. Alors qu'elle est issue d'une pensée occidentale, il convient de considérer ses formes tout en s'extirpant de sa rationalité historique. C'est au travers d'un projet philosophique ambitieux que Frega nous invite à justement (re) penser notre rationalité et donc notre rapport à la politique et à la société. À partir d'une réflexion sur les « pratiques normatives », qui peuvent être définies comme l'ensemble des activités au travers desquelles les hommes formulent et transforment « la vie associée » (p.7), l'auteur met en lumière le rôle que la raison joue dans celle-ci au travers des multiples choix auxquels les hommes sont confrontés et leurs conséquences dans ces pratiques. Son objectif est de proposer une esquisse d'une théorie de la rationalité enracinée dans les pratiques sociales. Loin d'une analyse d'un système politique, l'auteur stipule qu'il est primordial d'amorcer une nouvelle réflexion sur l'épistémologie des théories politiques si la volonté est d'en changer leur application. Ainsi, ce livre rejoint le pragmatisme de John Dewey (Zask, 2015), initiant l'approche de la pratique dans une visée à la fois transcendante et immanente de la raison humaine, que Frega continue d'explorer.

L'ouvrage se présente en cinq chapitres. Dans un premier temps, l'auteur revient sur la théorie de la justice et du libéralisme politique de John Rawls (2008) en critiquant son approche d'une raison neutre, univoque et universelle. Le projet philosophico-politique de Rawls suggère l'idée d'une rationalité unique régie selon l'ordre public, privilégiant la neutralité et donc l'objectivité des agents en action. « L'idéalisme d'une raison qui parle d'une seule voix » (p. 32) doit justifier l'ordre social voulu qui est de permettre à chaque individu rationnel et égoïste de vivre ensemble. Rawls explique cette conciliation entre l'intérêt privé et collectif par la prise en considération des acteurs sociaux, « comme des individus rationnels au sens instrumental et réciproquement désintéressés ou indifférents au sort de leurs concitoyens » (p. 38). Et ce tout en assurant les conditions d'une rationalité d'une régulation optimale qui est valable pour tous. Il convient d'apercevoir ici la distinction que Rawls fait entre le « rationnel » et le « raisonnable ». Le premier définit ce que l'individu opère de manière instrumentale pour poursuivre

---

<sup>1</sup> Diplômé du Master en Sciences de la population et du développement, Université catholique de Louvain.

ses propres intérêts et les maximiser, le deuxième spécifie le fait de rechercher la coopération entre les individus. Par conséquent, la raison publique décrit le champ du raisonnable qui doit supplanter la raison privée qui définit à son tour le champ du rationnel. Cette conception de l'usage public et privé de la rationalité est, selon Frega, un élément central de l'aporie de la pensée de Rawls.

Dans son deuxième chapitre, Frega expose l'autre difficulté pour la philosophie politique rawlsienne, et plus largement de la rationalité classique, de replacer les pratiques et les expériences dans le fonctionnement de celle-ci. Pour étayer ses propos, l'auteur revient sur la réflexion politique et morale « particulariste » de Michael Walzer qui suggère de s'écarter de la conception d'une raison située au-delà des pratiques humaines. Sa critique réfute cette idée en prônant le fait qu'une institution, ou une norme, est valable pour ce qu'elle est et non parce que les hommes l'estiment comme conforme et intègre. Sans quoi sa contrainte pourrait être perçue comme autoritaire et antidémocratique car non-délibérative. Walzer, à l'opposé de Rawls, propose une philosophie profondément relativiste basée sur la « pluralité des voix de la raison » qui prend en compte l'importance des pratiques normatives, comme la délibération dans les activités politiques, pour la construction de la rationalité. Frega rappelle aussi que Walzer explique parfaitement pourquoi la vision classique de la rationalité fait fausse route. Néanmoins, il ne donne pas pour autant une alternative théorique ayant une objectivité forte, permettant d'expliquer la logique et le fonctionnement des pratiques normatives.

À partir du troisième chapitre, l'auteur indique quelques pistes permettant de construire une telle théorie de la rationalité à partir des pratiques normatives. Il entame sa réflexion avec la notion de « rationalité des traditions » d'Alasdair MacIntyre. Cette conception expose comment deux traditions différentes, ayant donc des cadres normatifs divergents, peuvent être comparées tout en s'inspirant mutuellement. Par exemple, une tradition en crise, qui n'est plus capable d'atteindre ses fins sociétales, peut être écartée si une autre tradition parvient à résoudre la crise et donc à prouver sa suprématie. L'objectif de MacIntyre est d'expliquer qu'une rationalité, entre l'universalisme et le relativisme, est possible lorsqu'elle s'enracine dans l'expérience, les pratiques et les traditions. Sa démarche invite à voir la rationalité comme la voix d'une tradition. Elle aide à comprendre que sa conception classique, émanant de la théorie libérale, est également l'expression d'une tradition et non une externalisation objective et neutre.

Frega s'attarde ensuite, dans le chapitre quatre, sur les « évaluations fortes et faibles » de Charles Taylor pour expliquer la nature transformatrice de la normativité. Taylor explique ses « évaluations » sur la base du concept d'« agency » qui différencie le sujet de l'agent. Le premier est une personne possédant une conscience considérée comme un pouvoir de composer des représentations des éléments extérieurs. Le deuxième est « un être qui se rapporte au monde à travers une structure signifiante » (p. 146-147) ayant une capacité d'engagement et d'agir (agency). Selon Taylor, le sujet a une attitude

du « soi-spectateur » qui est propre à la manière de concevoir le « soi » selon les évaluations faibles. Faibles car le « soi » considère l'objet de son désir comme purement instrumental et que le « soi » n'est pas au centre de ce rapport entre l'objet et lui-même et donc de l'évaluation. Ce schéma est propre au modèle expressif de la rationalité classique. À l'inverse, les évaluations fortes expriment le rapport interne du « soi » et la recherche de la conception de la vie préférée propre au processus réflexif d'« articulation ». Processus qui détermine que l'agent est capable de raisonner selon des pratiques normatives structurantes émanant de son expérience.

Pour terminer, l'auteur revient sur le concept de « claim of reason » ou « la prétention plurielle de la raison » de Stanley Cavell qui propose une réflexion sur la rationalité via les domaines de la philosophie du langage et de la morale ainsi que de l'esthétique. Le « claim » est l'expression de faire de la pratique linguistique l'élément central d'une théorie de la rationalité et d'en explorer les sources dans les pratiques sociales. Plus précisément, il se révèle dans les justifications des usages du langage soutenues par les locuteurs en action comme une représentation d'un modèle de justification rationnelle. Le locuteur légitime ses usages par le simple fait qu'il se reconnaît dans le « nous ». Le langage lui permet d'articuler son rapport au monde en convoquant le « nous » qui lui donne accès au sens de son « moi ». Dans ce sens, le « claim » n'est pas la tradition comme définie par McIntyre mais la forme utilisée par le locuteur pour exprimer ses considérations culturelles. Pour Cavell, le langage est une institution sociale visant à reconnaître et reconsidérer les pratiques normatives comme ressources d'une rationalité pratique où les agents articulent leurs expériences afin de trouver un accord.

Loin d'avoir finalisé une « théorie de la rationalité comme institution sociale », Frega n'en a pas moins proposé une première ébauche intéressante et stimulante dans cet ouvrage. Malgré le fait que le texte ait par moment quelques lacunes grammaticales et orthographiques, l'analyse de l'auteur permet d'aborder la question de la normativité comme lieu de légitimation de notre rationalité. La mobilisation originale et cohérente d'auteurs peu connus pour leurs travaux sur la rationalité, propose une conception pragmatiste de la normativité. Celle-ci dégage une série de questionnements sur notre capacité à construire des systèmes politiques novateurs. Le lecteur devra cependant avoir une bonne connaissance de certains concepts sociologiques et philosophiques, notamment celui de « normativité », rejoignant une large pensée en sciences humaines, qui est au final très peu définie dans l'ouvrage. On regrettera également le manque d'exemples concrets amenant à bien appréhender l'analyse dans son ensemble, alors que la pratique est au centre du projet théorique. Afin d'en révéler la richesse, il serait certainement opportun de mettre en tension la conception de la normativité au travers d'études empiriques de type socio-anthropologique par exemple. De ce fait, le rôle de la pratique dans la rationalité en serait d'autant plus explicite.

### **Bibliographie**

FREGA R. (2015), « Les pratiques normatives », SociologieS [En ligne], 2015. URL : <https://sociologies.revues.org/4969>.

RAWLS J. (2008), La justice comme équité. Une reformulation de Théorie de la justice. Paris, La Découverte.

ZASK J. (2015), Introduction à John Dewey. Paris, La Découverte.